



Analyser un accident de travail

Publics

Encadrement de proximité, membres de CHSCT, acteur ou relais identifié de prévention en entreprise.

Pré requis

Les candidats doivent avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS ou avoir suivi la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses de Sécurité sociale.

Joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription.

Objectifs

- Recueillir les informations nécessaires pour analyser un accident de travail.
- Appliquer une méthode d'analyse d'accident de travail.
- Proposer et hiérarchiser des mesures de prévention.

Contenu

- Les objectifs et les principes de l'analyse des accidents du travail.
- Le recueil et l'organisation des faits (méthodes présentées : arbre des causes, itamami, récit, ...).
- La recherche et la hiérarchisation des mesures de prévention (au travers des critères de choix).
- La construction et le suivi du plan d'action.

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'application et étude de cas.
- Participation active des stagiaires, travaux en groupe et sous-groupes.

Durée

2 jours soit 14 heures.

Validation

A l'issue de cette formation une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires.

Modalités d'inscription

La formation est animée par les Contrôleurs de Sécurité et les Ingénieurs-Conseils du Service Prévention de la CARSAT Normandie.